

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A. R. T. PAYSAGE ELAGAGE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		16 Rue des Chamois 74330 LA BALME DE SILLINGY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 3 1 2 9 2 2 9 0 0 0 0 3 2		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/03/2023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 630	2 630	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AP	AQ			
		Constructions	AR	AS	101 000	86 875	14 124
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	69 072	64 018	5 054
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	205		205
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	453		453
		TOTAL (II)	BJ	BK	173 362	153 524	19 838
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	57 642	57 642	
		En cours de production de biens	BN	BO	73 250	73 250	
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 177	1 177	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	106 213	106 213	
		Autres créances (3)	BZ	CA	253 674	253 674	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	146 811	146 811		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	638 769	638 769		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	812 131	1A 153 524	658 607		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.R.T. PAYSAGE ELAGAGE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	242 504	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	18 940	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	266 944	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 317	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	8 927	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	44 890	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	69 056	
	Dettes fiscales et sociales			DY	113 314	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	153 156	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	391 662		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	658 607		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	344 717
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	262	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.R.T PAYSAGE ELAGAGE
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 16 Rue des Chamois
74330 LA BALME-DE-SILLINGY
531 292 290 RCS ANNECY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 18 940,11 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 18 940,11 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 261 444,41 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance





Règles et méthodes comptables

... Désignation de la société : SARL A.R.T.PAYSAGE ELAGAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 658 607 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 940 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 631			2 631
Immobilisations incorporelles	2 631			2 631
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	96 673	5 488	1 161	101 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 839			1 839
- Matériel de transport	68 172	4 493	6 204	66 461
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	773			773
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	167 456	9 981	7 365	170 072
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations et créances rattachées				
- Autres titres immobilisés	206			206
- Prêts et autres immobilisations financières	453			453
Immobilisations financières	659			659
ACTIF IMMOBILISE	170 746	9 981	7 365	173 362

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 981		9 981
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 981		9 981
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 365		7 365
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 365		7 365

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 951	680		2 631
Immobilisations incorporelles	1 951	680		2 631
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	79 326	8 479	929	86 876
- Installations générales, agencements aménagements divers	60	368		428
- Matériel de transport	65 344	3 488	6 014	62 818
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	589	184		773
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	145 318	12 519	6 943	150 894
ACTIF IMMOBILISE	147 269	13 198	6 943	153 524



Notes sur le bilan

Actif circulant

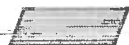
État des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 360 341 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	453		453
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	106 213	106 213	
Autres	253 674	253 674	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	360 341	359 887	453
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - AVOIRS A RECEVOIR	2 490
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	3 312
Total	5 802



Notes sur le bilan

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 346 773 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	263	263		
- à plus de 1 an à l'origine	2 055			2 055
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 057	69 057		
Dettes fiscales et sociales	113 315	113 315		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	162 084	162 084		
Produits constatés d'avance				
Total	346 773	344 718		2 055
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 129			
(**) Dont envers les associés	8 928			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS - FACTURES NON PARVENUES	487
FRAIS DE BANQUE A PAYER	263
PROV. CONGES PAYES	6 666
CHARGES S/CONGES A PAYER	1 389
ETAT - CHARGES A PAYER	369
AVOIR A ETABLIR	14 185
CAP ASS./EMPRUNTS	7
Total	23 366

